

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Rhône-Alpes
Fort de Vaise
27, bd Antoine de Saint-Exupéry
69009 Lyon
04 37 50 35 78
rhonealpes@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [t](#) [i](#)



COMMUNE DE QUINCIEUX

30 rue de la République
69650 Quincieux
04 78 91 10 11
contact@quincieux.fr
www.quincieux.fr

ASSOCIATION LES AMIS DU PATRIMOINE DE QUINCIEUX

30 rue de la République
69650 Quincieux

FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la
restauration de

la Chapelle Saint-Jean
à Quincieux



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Aider à restaurer un patrimoine majeur de la commune !

◆◆ LE PROJET

La chapelle Saint-Jean, située sur la commune de Quincieux dans la Métropole Lyonnaise a besoin d'une restauration pour continuer son périple dans le temps. En effet, l'état de ce bâtiment nécessite des travaux conséquents, au vu des infiltrations d'eau qui ont fait apparaître plusieurs fissures et dégrader les peintures intérieures. Les travaux à réaliser porteront, essentiellement, sur quatre corps d'état, à savoir : maçonnerie, couverture, menuiserie et restauration des fresques intérieures.

Une première réhabilitation de la chapelle a été effectuée dans les années 80, juste après son inscription aux monuments historiques. Les travaux n'ayant pas été réalisés dans les règles de l'art et en ignorant les prescriptions des monuments historiques, la dégradation s'est accentuée. Grâce à vos dons la chapelle pourra bénéficier d'une restauration patrimoniale et pourra retrouver toute sa splendeur.

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

L'édifice est dédié à St Jean-Baptiste. C'est une chapelle de style roman, qui remonterait d'après les « on-dit » avant

St Louis, peut-être même à la fin de la période carolingienne. A cette époque, des « Edicules » étaient construits sur les bords des routes pour permettre aux voyageurs de faire leur prière dans un lieu consacré. A l'extérieur de l'entrée, une console en pierre permettait aux voyageurs de poser un paquet. De là, le nom de « reposoir » est donné à cet édicule au Moyen Age (datant vraisemblablement du 11e siècle).

◆◆ LA MOBILISATION

D'ores et déjà un lieu cultuel et culturel animé et fréquenté par la population de Quincieux et les pèlerins de passage, la chapelle participe aux journées du patrimoine et elle a également été inscrite sur des circuits de randonnées. L'association pour la promotion du patrimoine culturel de la commune ainsi que la commune souhaitent qu'après sa réhabilitation, la chapelle soit ouverte à d'autres manifestations. Une réflexion dans ce sens sera donc faite en concertation avec les habitants de la commune.

Montant des travaux	90 058 €
Objectif de collecte	20 000 €
Début des travaux	2023

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de la Chapelle Saint-Jean à Quincieux

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/79716

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
la Chapelle Saint-Jean à Quincieux

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Crédit photos © Dominique Robert